

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT et SUD

Lettre ouverte au Directeur Général de l'Insee
à propos de la réforme territoriale :

pour la pérennité des établissements de l'Insee
et un service de la statistique publique de qualité en territoires

Monsieur le Directeur de l'Insee,

Dans les vœux que vous avez adressés au personnel de l'Insee en ce début d'année 2015, vous affirmez votre « *fierté d'être des [nôtres], au service de nos missions* », et prétendez à plusieurs reprises être à l'écoute des agents et de leurs aspirations, précisant même que « *l'intérêt de l'Insee ne saurait se concevoir sans l'intérêt de ses agents, car nous ne saurions remplir nos missions sans l'engagement de tous.* »

Pourtant, les propos que vous tenez quelques lignes plus haut concernant la réforme territoriale ne sont pas de nature à rassurer les personnels quant à la prise en compte réelle de leurs intérêts ni quant à votre conception des missions du service public de statistique en région.

En effet, vous semblez présenter comme incontournable une adaptation de l'Insee à la nouvelle carte des régions en affirmant, sans plus de justification, que « *d'un point de vue métier, l'Insee n'a pas d'argument à opposer à une éventuelle évolution de son maillage territorial à terme* ».

Cela signifie-t-il :

- que vous considérez que la présence de l'Insee au niveau local ne se justifie qu'au regard d'un découpage administratif du territoire, quelle que soit la pertinence de ce dernier au regard des besoins des citoyens et de la qualité du service public rendu aux usagers ?
- que vous pensez que la production de données statistiques reposant sur des activités de collecte de terrain peut être efficacement organisée à l'échelle de vastes territoires géographiques ou, pire encore, qu'elle ne constitue plus l'un des « métiers » de l'Insee qu'il convient de préserver ?
- que vous ne reconnaissez comme utilisateurs légitimes de la statistique publique au niveau local que les seuls acteurs publics institutionnels que sont les préfets de région et les conseils régionaux et que vous ignorez les autres ?

Nous ne partageons pas cette conception et nous la combattons. Votre attitude marque au mieux une résignation, au pire un certain enthousiasme face à la perspective de disparition pure et simple d'établissements régionaux de l'Insee.

Votre empressement à vouloir « préparer les esprits » de la sorte est d'autant plus inquiétant qu'il semble particulièrement communicatif au sein de l'Insee.

D'ores et déjà, certains directeurs régionaux et chefs de Sed se sont mobilisés pour publier en autosaisine des études sur les futures grandes régions à l'occasion de la sortie des résultats du Recensement de la population, alors que la loi n'est pas encore promulguée (recours devant le Conseil Constitutionnel) et que les futures régions ne devraient officiellement être constituées que dans un an, comme s'il paraissait nécessaire et urgent de tester de nouvelles organisations du travail entre les établissements concernés par les fusions de régions.

Curieuse précipitation lorsque l'on sait que la Statistique publique n'a pas été sollicitée par le Gouvernement pour mener des études d'impact afin de l'aider à définir les contours des futures régions ; c'est pourtant ce qu'il aurait dû faire si le but réel de cette réforme avait été de répondre aux besoins des citoyens et des populations, et non pas - comme cela est le cas en réalité - de mettre en œuvre une conception libérale de la compétitivité et de la compétition entre territoires.

Vous précisez dans votre message que la question de « *l'organisation territoriale de l'Etat* » est « *instruite actuellement par des consultations avec les organisations syndicales* ».

Aux niveaux interministériel et ministériel, nos fédérations syndicales partagent le même constat : ces « consultations » ne sont que pur affichage et jusqu'à présent, les organisations syndicales n'ont pas été

entendues. A Bercy, elles n'ont été conviées qu'à des groupes de travail ne permettant aucune discussion sérieuse, faute de documents préparatoires et de volonté de rendre un service public de qualité et d'écouter les agents.

Au niveau de l'Insee, ces « consultations » n'ont pas encore eu lieu mais vous avez effectivement proposé de rencontrer nos organisations syndicales sur ce sujet, suite aux résultats des élections professionnelles du 4 décembre.

Nous en avons accepté le principe et nous nous rendrons à la rencontre proposée. Mais nous tenons à l'affirmer dès à présent : **nos organisations syndicales iront rencontrer la direction de l'Insee sur la base de leur conception du rôle de l'Insee en région et pour porter les aspirations des agents.**

Nous avons été mandatés par les électrices et les électeurs pour défendre les missions de l'Insee et la pérennité de l'ensemble des établissements actuels, avec dans chacun d'entre eux un socle de travaux diversifiés permettant aux agents de dérouler des carrières intéressantes et valorisantes.

C'est le message que nous porterons et c'est la position que nous vous demanderons de défendre résolument auprès de vos autorités de tutelles, comme vous l'ont demandé dès le mois de décembre les personnels de plusieurs directions régionales.

A Paris, le 13 janvier 2015

Les syndicats nationaux CGT et SUD de l'Insee et du Genes